

**Document modèle**  
Du 99/99/9999 au 99/99/9999

**Dossier de l'exposant**

**contact\_titre**

contact\_texte

Prénom Nom

Téléphone : 00 00 00 00 00

Fax : 00 00 00 00 00

Email : @acropolis.fr

## 1. Informations Générales

### A) Planing

### B) CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES ESPACES D'EXPOSITION

- 1 • Horaires - Occupation
- 2 • Etat des lieux - Dégradations
- 3 • Signalisation
- 4 • Livraison des colis
- 5 • Stockage des emballages - Enlèvement des déchets
- 6 • Nettoyage
- 7 • Animaux

### C) SURVEILLANCE CONTROLE DES ACCES

### D) ASSURANCES

### E) IMPOTS - TAXES - DROITS

- 1 • Sacem
- 2 • Remboursement de la TVA

### F) DOUANES

### G) STATIONNEMENT

### H) RESTAURATION

### I) ACTIVITES SOUMISES A CONDITION

### J) LOI APPLICABLE - LITIGES

### K) PRESTATAIRES AGREES

# 1. Informations Générales

1

## 1. Informations Générales

Ce dossier contient toutes les informations nécessaires à l'équipement de votre stand ; nous vous remercions de le lire attentivement

### A) Planing

- Installation des surfaces nues
- Installation des exposants
- Ouverture de l'exposition
- Départ des exposants
- Démontage des surfaces nues

## B) CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES ESPACES D'EXPOSITION

### 1 • Horaires - Occupation

Les équipements ou produits appartenant aux exposants devront être enlevés avant la fin des périodes accordées pour le départ des exposants ou pour le démontage des surfaces nues. A défaut, Nice Acropolis fera procéder à l'enlèvement de ces équipements aux frais, risques et périls de l'exposant, en dehors de toute indemnité d'occupation supplémentaire que Nice Acropolis pourra réclamer.

### 2 • Etat des lieux - Dégradations

Les exposants prennent les surfaces, équipements et matériels demandés dans l'état où ils se trouvent et reconnaissent leur état de fonctionnement ; ils doivent les rendre au moment convenu dans le même état, en respectant les dispositions suivantes :

- Tout accrochage au plafond ou fixation sur une paroi ou pilier, même d'un poster, est formellement interdit ; toute détérioration faisant suite au non-respect de cette clause sera facturée à l'exposant.
- Toute disparition ou dégradation du matériel confié, à titre gracieux ou onéreux, obligera l'exposant à sa réparation ou à son remplacement.
- Toute dégradation des sols du fait des exposants est à leur charge ; Il leur appartient donc de prendre toute mesure (plastique, contre-plaqué...) permettant d'assurer la protection des sols, en cas de risque. En particulier, **lors de la pose de moquette et en raison de la nature particulière de nos sols, un adhésif double face de type BARNIER 101 devra être utilisé à l'exclusion de tout autre** (voir bon de commande " travaux de décoration").

### 3 • Signalisation

Toute signalisation à l'intérieur des espaces loués est soumise à l'accord de Nice Acropolis.

### 4 • Livraison des colis

Adresse de livraison :

Nice Acropolis Palais Acropolis Expositions  
 Nice Acropolis Palais Acropolis Expositions  
 des Congrès Parvis de l'Europe

# 1. Informations Générales

1, Esplanade Kennedy F – 06300 NICE

1, Esplanade Kennedy  
F - 06300 NICE

(voir plan page 2C1)

Les colis envoyés par les exposants devront remplir les conditions suivantes pour être acceptés :

- Livraison au plus tôt 48 H avant le 1er jour de montage
- Sur chaque colis devra figurer :
- Nom du congrès ou de l'exposition
- Nom de la société
- Numéro du stand
- Nom de la personne responsable du stand

Ces colis devront être enlevés au plus tard 48#H après la fermeture de l'exposition. Nice Acropolis ne saurait aucunement être tenue pour responsable de la perte ou de l'endommagement des colis reçus, ou des colis non emportés par les exposants. Le déchargement des camions et le transport jusqu'au stand doivent être pris en charge par l'exposant. Pour cela nous vous conseillons de faire appel à un transporteur. Si nécessaire nous pouvons également fournir des manutentionnaires (voir bon de commande « personnel »).

## 5 • Stockage des emballages - Enlèvement des déchets

Nice Acropolis ne dispose pas de locaux destinés au stockage des emballages vides pendant la durée des expositions. Ceux-ci doivent donc être immédiatement emportés au fur et à mesure du montage et, si besoin, ramenés au moment du démontage.

L'enlèvement des emballages à jeter (caisses, cartons, etc.) et, dans le cas des surfaces nues, de la totalité du stand ainsi que la moquette et de son adhésif sont à la charge des exposants qui peuvent nous demander des containers ou bennes suivant le volume. (voir bon de commande "nettoyage stands / enlèvement déchets").

## 6 • Nettoyage

Nice Acropolis assure les nettoyages avant l'ouverture de l'exposition, ainsi que le nettoyage journalier des allées et parties communes des espaces d'exposition.

Le nettoyage journalier des stands reste à la charge des exposants, sauf disposition particulière prise par l'organisateur (voir bon de commande « nettoyage »).

## 7 • Animaux

L'introduction d'animaux est interdite dans l'enceinte

des Palais.

## C) SURVEILLANCE CONTROLE DES ACCES

La surveillance générale des deux bâtiments (Palais des Congrès & Acropolis Expositions) est assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par le service de Sécurité d'Acropolis.

La surveillance personnalisée d'un stand est à la charge de l'exposant (voir bon de commande « personnel »).

Nice Acropolis ne saurait donc être recherchée ou tenue responsable de toute disparition, vol ou dégradation de biens ou matériels laissés dans les stands.

L'accès aux Palais est conditionné à la présentation d'un badge qui est délivré par l'organisateur.

Nice Acropolis se réserve le droit d'interdire l'accès des Palais, ou d'expulser, toute personne, même badgée, dont l'attitude ou la tenue vestimentaire serait jugée incompatible avec l'image de marque de l'établissement, ou qui refuserait de se conformer au règlement de sécurité des lieux.

## D) ASSURANCES

L'exposant devra souscrire une garantie couvrant sa responsabilité civile, tant à l'égard des tiers qu'à l'égard de Nice Acropolis, ainsi qu'une garantie couvrant les dommages que pourraient subir les biens lui appartenant ou, à lui, confiés. Ces contrats lui appartenant ou, à lui, confiés. Ces contrats d'assurances devront prévoir un abandon de recours contre Nice Acropolis, la Ville de Nice et/ou leurs assureurs. **Une copie de ce contrat devra être assurée. Une copie de ce contrat devra être fournie à Nice Acropolis avant l'ouverture de l'exposition.**

Si l'exposant le souhaite, AXA Assurances est à sa disposition pour couvrir ces différents risques (voir bon de commande « assurances »).

## E) IMPOTS - TAXES - DROITS

L'exposant devra acquitter les taxes et impôts liés à sa participation à l'exposition.

### 1 • Sacem

L'exposant devra respecter la réglementation de la propriété littéraire et artistique.

# 1. Informations Générales

1

## 2 • Remboursement de la TVA

Pour les exposants étrangers n'ayant pas de filiale en France, un représentant fiscal, agréé par Nice Acropolis, est à leur disposition pour récupérer les montants de T.V.A. figurant sur les factures réglées par eux en France (voir formulaire "remboursement de la T.V.A").

## F) DOUANES

Veuillez contacter le bureau des douanes de :

### Bureau de Douane de Nice Aéroport

Aéroport Nice Côte d'Azur

BP 459 – F - 06008 Nice Cedex 1

Tel : 04 93 21 37 78

## G) STATIONNEMENT

Le stationnement aux abords des Palais est strictement réglementé. Il est limité au déchargement et au chargement du matériel, pendant les périodes de montage et démontage; Il est interdit pendant la durée de la manifestation.

- Véhicules légers : Il existe un parking à proximité : **Parc Auto Acropolis** Complexe proximité : **Parc Auto Acropolis** Complexe proximité : **Parc Auto Acropolis** Complexe Jean Bouin Place du XVème Corps - F-06000 NICE Tel et Fax : 04 93 85 58 85 Un tarif forfaitaire et préférentiel est consenti par le gestionnaire aux exposants.
- Camions : Une aire de stationnement appartenant à la ville de Nice sera, si disponible, mise à votre disposition; vous serez informé de cette possibilité par l'organisateur du congrès ou de l'exposition.

## H) RESTAURATION

La restauration et la vente de tous produits comestibles ou boissons consommables sur place sont exclusivement réservées aux prestataires agréés par Nice Acropolis.

## I) ACTIVITES SOUMISES A CONDITION

Les activités suivantes sont interdites dans l'enceinte des Palais sauf accord préalable et écrit de Nice Acropolis :

- Toute prise de vue ou de son, toute photographie, toute reproduction totale ou partielle (en cas d'accord express de Nice Acropolis, celle-ci s'en réserve les droits).
- Toutes projections de documents cinématographiques et autres non assorties des autorisations légales nécessaires.
- L'emploi de personnel et matériels propres à l'exposant pour les prestations énumérées ci-après :
- Prestations techniques (audiovisuel, électricité, téléphone, amenées d'eau et air comprimé)
- Nettoyage des espaces
- Service sécurité
- De façon générale, toute prestation de service ayant été expressément confiée par Nice Acropolis à ses fournisseurs agréés, dont liste ci-après.

L'exposant s'engage à respecter les règles de sécurité et d'hygiène imposées dans les lieux loués et à ne pas contrevenir aux règles de la législation commerciale en vigueur. En cas d'infraction grave, Nice Acropolis se réserve la possibilité de mettre immédiatement un terme au contrat et ce, sans indemnité.

## J) LOI APPLICABLE - LITIGES

Le présent contrat sera régi par la loi française. En cas de difficultés et à défaut de conciliation, les Tribunaux de Nice seront seuls compétents.

## K) PRESTATAIRES AGREES

### Conception et réalisation des stands

- NICE ACROPOLIS DECORATIONS Direction  
NICE ACROPOLIS DECORATIONS Direction  
Technique 1 esplanade Kennedy - BP 4083  
Technique 1 esplanade Kennedy - BP 4083  
Technique 1 esplanade Kennedy - BP 4083

# 1. Informations Générales

06302 Nice Cedex 4 - FRANCE Tel 04 93 92  
 06302 Nice Cedex 4 - FRANCE Tel 04 93 92  
 82 41 - Fax 04 93 92 82 34 **e-mail :**  
 82 41 - Fax 04 93 92 82 34 **e-mail :**  
 mlore@nice-acropolis.com

## Location de mobilier

- EXPO SERVICE COTE D'AZUR Zone  
 EXPO SERVICE COTE D'AZUR Zone  
 Industrielle Anatole France 06340 La Trinité -  
 Industrielle Anatole France 06340 La Trinité -  
 FRANCE Tel 04 93 27 09 41 - Fax 04 93 27  
 FRANCE Tel 04 93 27 09 41 - Fax 04 93 27  
 23 14 **e-mail :**  
 23 14 **e-mail :**  
 info.Exposervices@generale-location.fr
- SQUARE Z.I. Secteur D – Allées des  
 SQUARE Z.I. Secteur D – Allées des  
 Santonniers 06700 St Laurent du Var -  
 Santonniers 06700 St Laurent du Var -  
 FRANCE Tel 04 92 27 07 67 - Fax 04 92 27  
 FRANCE Tel 04 92 27 07 67 - Fax 04 92 27  
 07 95 **e-mail :** square.mobilier@infonie.fr  
 07 95 **e-mail :** square.mobilier@infonie.fr

## Transitaires – Transporteurs

- TRANSPORTS DANZAS Quartier Pont de  
 TRANSPORTS DANZAS Quartier Pont de  
 Peille 06340 Drap - FRANCE Tel 04 93 21 59  
 Peille 06340 Drap - FRANCE Tel 04 93 21 59  
 Peille 06340 Drap - FRANCE Tel 04 93 21 59  
 50 - Fax 04 93 21 59 51 **e-mail :**  
 50 - Fax 04 93 21 59 51 **e-mail :**  
 www.fr.danzas.com
- "ON SITE" MATHEZ EXHIBITION DEPT  
 "ON SITE" MATHEZ EXHIBITION DEPT  
 "ON SITE" MATHEZ EXHIBITION DEPT  
 Monsieur CHATILLON 2 Chemin de Saquier  
 Monsieur CHATILLON 2 Chemin de Saquier  
 Monsieur CHATILLON 2 Chemin de Saquier  
 06200 Nice Lingostière - FRANCE Tel 04 93  
 06200 Nice Lingostière - FRANCE Tel 04 93  
 29 80 16 - Fax 04 93 29 91 30 **e-mail :**  
 29 80 16 - Fax 04 93 29 91 30 **e-mail :**  
 bchatillon@onsite.mathez-intl.com

## Photographes

- SOCIETE KHROMA Gérard-claude Gautier  
 SOCIETE KHROMA Gérard-claude Gautier

4 Allée des Glaïeuls – Mas Le Cigalon 06800  
 4 Allée des Glaïeuls – Mas Le Cigalon 06800  
 Cagnes sur Mer - FRANCE Tel 04 92 02 01  
 Cagnes sur Mer - FRANCE Tel 04 92 02 01  
 22 - Fax 04 92 02 04 12

- BALANCHE J. REPORTAGES Joël Balanche  
 BALANCHE J. REPORTAGES Joël Balanche  
 BALANCHE J. REPORTAGES Joël Balanche  
 8 avenue de Béarn - 06000 Nice - FRANCE  
 8 avenue de Béarn - 06000 Nice - FRANCE  
 Tel / Fax 04 93 81 99 99

## Restauration sur stand

- ACROPOLIS RESTAURATION (Groupe  
 ACROPOLIS RESTAURATION (Groupe  
 ELIANCE) Palais des Congrès – 1, Esplanade  
 ELIANCE) Palais des Congrès – 1, Esplanade  
 Kennedy 06302 Nice cedex 4 - FRANCE  
 Kennedy 06302 Nice cedex 4 - FRANCE  
 Kennedy 06302 Nice cedex 4 - FRANCE  
 Tel 04 93 92 81 92 — Fax 04 93 26 54 54  
 Tel 04 93 92 81 92 — Fax 04 93 26 54 54  
**e-mail :** john.berlioz@elior.com

## Restauration sur stand

- LENOTRE C/O M. Jean-Marc BASSO Z.I. de  
 LENOTRE C/O M. Jean-Marc BASSO Z.I. de  
 LENOTRE C/O M. Jean-Marc BASSO Z.I. de  
 l'Argile – Lot 37 06370 Mouans sartoux -  
 l'Argile – Lot 37 06370 Mouans sartoux -  
 FRANCE Tel 04 92 92 56 00 — Fax 04 92 92  
 FRANCE Tel 04 92 92 56 00 — Fax 04 92 92  
 10 66 **e-mail :** basso\_jean-marc@lenotre.fr  
 10 66 **e-mail :** basso\_jean-marc@lenotre.fr

## Restauration sur stand

- LA TOQUE DU MIDI 6 Rue Anatole de Monzie  
 LA TOQUE DU MIDI 6 Rue Anatole de Monzie  
 LA TOQUE DU MIDI 6 Rue Anatole de Monzie  
 06300 Nice - FRANCE Tel 04 93 27 64 80 —  
 06300 Nice - FRANCE Tel 04 93 27 64 80 —  
 Fax 04 93 27 64 89 **e-mail :**  
 Fax 04 93 27 64 89 **e-mail :**  
 toquemidi@rivieramail.com

## Restauration sur stand

- LE PAVILLON CONGRES 340 Chemin du  
 LE PAVILLON CONGRES 340 Chemin du  
 Puits du Plan - BP 28 06370 Mouans Sartoux  
 Puits du Plan - BP 28 06370 Mouans Sartoux  
 - FRANCE

# 1. Informations Générales

Tel 04 92 28 35 28 — Fax 04 92 28 35 20

Tel 04 92 28 35 28 — Fax 04 92 28 35 20

**e-mail** : pavillon@pavillontraiteur.com

## Location de plantes

- GARDEN CENTER Messieurs Conso 173 av  
GARDEN CENTER Messieurs Conso 173 av  
GARDEN CENTER Messieurs Conso 173 av  
Sainte Marguerite – 06200 Nice - FRANCE  
Sainte Marguerite – 06200 Nice - FRANCE  
Tel 04 93 83 01 31 — Fax 04 93 83 02 72  
Tel 04 93 83 01 31 — Fax 04 93 83 02 72  
**e-mail** : info@conso-louis.fr

## Parking

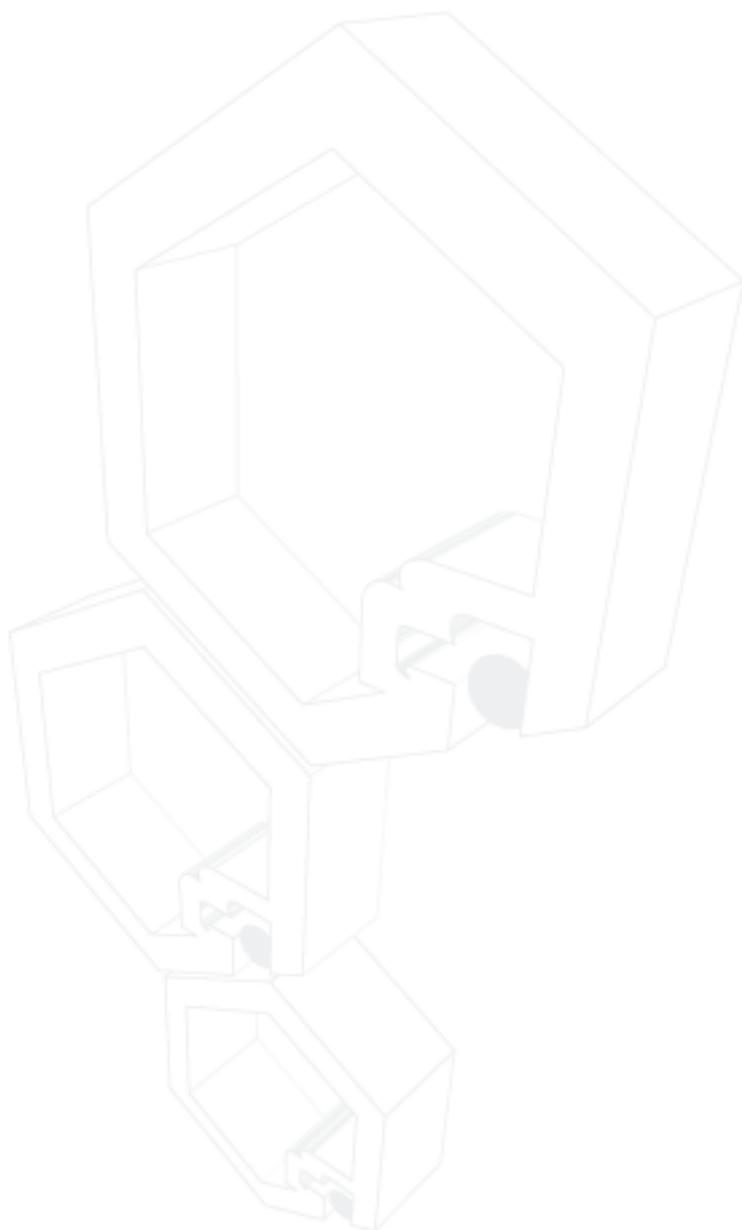
- PARC AUTO ACROPOLIS Complexe Jean  
PARC AUTO ACROPOLIS Complexe Jean  
Bouin Place du XVème Corps – 06000 Nice -  
Bouin Place du XVème Corps – 06000 Nice -  
FRANCE Tel et Fax : 04 93 85 58 85  
FRANCE Tel et Fax : 04 93 85 58 85

## Remboursement de la T.V.A.

- EASYTAX (Service Récupération TVA) Nice  
EASYTAX (Service Récupération TVA) Nice  
Premier A - 455 Promenade des anglais  
Premier A - 455 Promenade des anglais  
06299 Nice Cedex 3 - FRANCE 04 93 72 50  
06299 Nice Cedex 3 - FRANCE 04 93 72 50  
40 - Fax 04 93 72 53 41 **e-mail** :  
40 - Fax 04 93 72 53 41 **e-mail** :  
easytax@easytax.fr

## Assurance

- AXA ASSURANCES Cabinet Jourdan Gassin  
AXA ASSURANCES Cabinet Jourdan Gassin  
AXA ASSURANCES Cabinet Jourdan Gassin  
17 rue Alexandre Mari 06300 Nice - FRANCE  
17 rue Alexandre Mari 06300 Nice - FRANCE  
17 rue Alexandre Mari 06300 Nice - FRANCE  
04 92 17 36 00 - Fax 04 93 92 21 93 **e-mail**:  
04 92 17 36 00 - Fax 04 93 92 21 93 **e-mail**:  
assurances@jourdan-gassin.com



:  
:  
:  
:

